



Garantie sur cadeau fournisseur ?

Par **Malo29_old**, le **07/11/2007** à **10:44**

Bonjour,

Ma question est la suivante

Sur internet, un vendeur propose un appareil photo numérique à près de 800€ en précisant "état neuf".

Selon son annonce, cet objet lui a été offert en tant que "cadeau fournisseur" et par conséquent il ne dispose pas de facture.

Seule la carte de garantie (vierge) est fournie avec le produit dans sa boîte d'origine.

Savez-vous comment peut alors fonctionner la garantie constructeur sur le produit ainsi vendu ?

Merci.